

[Cliquez ici pour visualiser l'infolettre dans votre navigateur](#)

Volume 1 n°8 • 18 octobre 2017

# NON À LA LOI 105

## Décentralisation des budgets vers les établissements

Vous recevez aujourd'hui un nouvel outil qui s'inscrit dans le cadre de la campagne Non à la loi 105 portant sur la décentralisation des budgets vers les établissements. **Celui-ci s'adresse à tous les membres du réseau scolaire.**

Qu'ils soient membres du personnel enseignant, de soutien ou professionnel, ce feuillet leur donnera une idée d'ensemble des changements apportés à la loi et de leurs impacts. Il peut être utilisé **par vos représentantes et représentants au conseil d'établissement** afin de sensibiliser les autres membres du conseil sur cette question.

Nous profitons aussi de l'occasion pour vous transmettre à nouveau l'une des fiches préparées pour les syndicats et présentées lors du Réseau d'action professionnelle de février 2017. Celle-ci porte sur la décentralisation des budgets vers les établissements.

Nous vous rappelons que toutes les fiches préparées à l'intention des syndicats à propos des changements découlant de la loi 105 sont disponibles sur l'extranet de la CSQ dans la section Documents/Dossiers/Projet de loi 105 - 2017.

- [Transfert de budgets vers les établissements](#)
- [Fiche 6 - Changements aux règles budgétaires](#)

## La campagne publicitaire se poursuit

La campagne publicitaire, tant à la télé que sur le Web, se poursuit. Pour consulter la publicité : <https://youtu.be/jqhQVGIREW4>

Cette initiative vise à rappeler au gouvernement qu'il doit passer de la parole aux actes. Au-delà des statistiques, il doit soutenir par des moyens concrets les élèves et le personnel.

## Une invitation à partager!

Pour obtenir un maximum d'impact et faire entendre nos revendications, nous vous invitons à partager en grand nombre le matériel publicitaire (affiche, publicité Web, disponibles tant en français qu'en anglais) de la campagne sur les médias sociaux, comme Facebook ou Twitter.

Cela nous permettra d'interpeller nos membres, mais aussi d'attirer l'attention du public sur cet enjeu qui doit être dénoncé! Pour télécharger le matériel, consultez le site [education.lacsq.org](http://education.lacsq.org).

Pour toute question en lien avec la campagne, n'hésitez pas à communiquer avec le Service des communications à [communication.lacsq.org](http://communication.lacsq.org).

